

RPI Faramans
/Joyeux/St Eloi

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
D'ECOLE
du 18/10/22**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Fargier			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école Président:	Rajon Leslie Barthoulot Marie Gandon Martin	* *	*
Maires :	Mr Brochier (Faramans) Mr Mathy(Joyeux) Mr Champault(St Eloi)	* *	*
Conseillers municipaux :	Chamard Pierre (Joyeux) Dulliard Christiane (Joyeux) Gagneux Sylvie (Joyeux) Charre Laurence (Faramans) Agostinho Mickaël (Faramans) Giraud William (Faramans) Mme Teodoresco (St Eloi) Marget Anne-Laure (St Eloi)	* * * * * * * *	* * *
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Marie Laëtitia	*		
Ballet Elodie	*		
Béal Raphaël		*	
Almodovar Laurent	*		
Valentine Bresson	*		
Bertrand Lagardette	*		
D.D.E.N			
Martine Brun	*		
Pierre Mercier		*	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Rachel Gabella	*		
Laurie Marcq	*		
Laurie Brun	*		
Dorothee Vistalli	*		
Linda Soriano	*		
Vandeline Pace	*		
Sandra Bouvier	*		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			

Procès-verbal établi le 18/10/22

Le président, directrice de l'école de St Eloi
Nom : Marie Barthoulot

Le secrétaire, directeur de l'école de Faramans
Nom : Martin Gandon

Date : le 18/10/2022
Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil d'école
- Vote de la réunion des conseils d'école
- Vote du règlement du RPI
- Point sur les effectifs
- Rased
- Projet d'école et évaluations d'école
- Sorties et projets
- Bilan des travaux d'été
- Point de la DDEN sur les rôles de chacun
- Questions des parents

Marie Barthoulot, directrice de l'école de St Eloi, préside le conseil d'école.

1- Présentation des membres du conseil d'école

Tour de table

2- Vote de la réunion des conseils d'école

Tenue des Conseils d'écoles en commun pour les 3 écoles du RPI pour l'année 2022-2023.

-> voté à l'unanimité

Le courrier de demande de tenue de Conseil unique sera envoyé à Mme la Directrice Académique.

3- Vote du règlement du RPI

Pas de changement par rapport à l'année dernière. Il reste consultable dans chaque école.

4- Point sur les effectifs

176 enfants.

St Eloi : 2 classes □ 51 enfants

Petits / moyens avec Marie Barthoulot: $9+17=26$

Petits/ moyens avec Laëtitia Marie et Valentine Bresson: $9+16=25$

Joyeux : 2 classes □ 47enfants

GS avec Leslie Rajon et Yannick Blanc (un jour par semaine): 24

CP/CE1 avec Raphaël Béal : $17+6=23$

Faramans : 3 classes □ 78 enfants

CE2/CM1 avec Laurent Almodovar : $6+22=28$

CE1 / CE2 avec Elodie Ballet et Yannick Blanc (un jour par semaine): $15+8=23$

CM1/CM2 avec Martin Gandon : $8+19=27$

Soit 25.1 élèves/classe.

Par commune, la répartition est la suivante :

Faramans : 95 enfants

St Eloi : 62 enfants
Joyeux : 19 enfants

Pour la prévision des effectifs de la rentrée 2023, envoyer à Mme Barthoulot la liste des naissances 2020: nom, prénom et date de naissance.

5- Rased (Réseau d'aides Spécialisées aux élèves en difficulté)

Le Rased de Miribel est constitué, pour le secteur de notre école, de 3 membres : une psychologue scolaire et 2 enseignantes spécialisées.

6- Projet d'école et évaluations d'école

Le projet d'école est terminé mais avec le changement de circonscription doit être validé par la nouvelle inspectrice. Les fiches actions seront certainement présentées lors du deuxième conseil d'école. Les trois écoles du RPI bénéficieront cette année d'une évaluation d'école.

7- Sorties et projets

Thème de l'amitié

St Eloi :

- Ecole dehors : une matinée par semaine, toute l'année, quelque soit le temps : différentes thématiques comme les papillons, confection d'un herbier, les graines, les couleurs de l'automne, construction de cabane.... Terrain mis à disposition par M. Lassus. Implication de la mairie et des parents pour le terrain et l'aménagement de l'école, casiers, porte-bottes...
- Sortie cinéma à Noël et cadeau de Noël : un livre par enfant. Merci au sou des écoles !!!!
- Demande sortie nature SR3A
- Parc des oiseaux ?
- Intervenants nature ?

Joyeux :

- Piscine de mars à juin à St Vulbas
- Cinéma

Faramans :

- Interventions sur les économies d'énergie pour les classes de M. Almodovar et M. Gandon.
- Cycle échecs en fin d'année avec intervenant
- Sorties vélo (possiblement avec nuitée pour les CM) : Lyon et/ou parc des oiseaux
- Sortie cinéma à Noël
- Correspondance scolaire pour la classe de Mme Ballet
- Permis piéton pour les CE2
- Fête du centième jour

Course solidaire pour une association le vendredi 12 mai

Journal scolaire au cours de l'année

Venue d'artistes dans les classes : en projet (communauté de commune de la plaine de l'Ain)

Kermesse le 24 juin

Les mairies sont-elles d'accord pour nous financer un trajet en car pour une sortie ?

8- Travaux

St Eloi

Projet isolation des classes et cours oasis. Les travaux commenceront aux prochaines grandes vacances.

Question N°3 :

- *"Je souhaiterais savoir s'il était prévu de la part de la mairie de St Eloi d'installer des stores et un système de refroidissement d'air dans les classes, au vue de l'évolution climatique (fortes chaleurs dès mai-juin voir septembre)."*

Joyeux

- Vidéoprojecteur de la classe de M Béal changé
- Meubles de rangement et chaises commandés pendant l'été
- Interphone ? en cours

Faramans

Les travaux dans l'extension étaient bien avancés à la fin de l'été et se sont poursuivis au cours de ce début d'année scolaire : enrobé devant l'école, mise en route des visiophones, réseau internet...

Il reste la mise en fonctionnement du système de chauffage (chauffage d'appoint disponible en attendant), l'installation du tableau blanc interactif dans la classe de M. Almodovar (pendant les vacances de Toussaint), l'installation de mobilier pour la salle des maîtres/direction.

La rénovation de la partie historique avance bien, a classe de Mme Ballet réintégra le bâtiment lorsque celle-ci sera terminée.

Un dos-d'âne a été créé afin de sécuriser les abords de l'école.

La toiture a été réparée.

8-point sur le rôle des parents délégués : DDEN

Les DDEN sont des bénévoles nommés par l'inspecteur d'académie. Ils ont une mission d'inspection des écoles ; de ce fait, ils veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école.

Leur fonction de contrôle, de vigilance et de propositions s'exerce notamment sur les points suivants :

- Inspection des locaux, du mobilier, de l'équipement
- Sécurité dans et autour des écoles
- Surveillance des effectifs
- Participation aux projets de travaux et aménagement
- Restauration scolaire
- Transports scolaires
- Activités périscolaires
- Caisse des écoles

Tout comme les parents et les communes, la pédagogie employée par les enseignants n'est pas de leur ressort. Tout problème concernant ce domaine relèverait d'entretiens individuels entre parents et enseignants pour que chacun puisse exprimer soit son incompréhension, soit sa méthode.

A la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves, ils ont également un rôle de médiateur. Le caractère officiel de leur fonction leur confère donc un rôle opérationnel et non pas seulement consultatif.

9-Questions de parents

Question N°1 :

- *"Suite aux restrictions COVID, les élèves de CE2 ont eu 3 séances de piscine et les élèves de CE 1 ont eu 2 séances de piscines.*

En théorie à la fin du cycle, ils doivent savoir se mettre en sécurité s'ils tombent dans l'eau.

Avec le peu de séances qu'ils ont suivi, ce n'est pas le cas pour plusieurs enfants.

Pour cette année, est il possible que ce soit les classes d'Élodie BALLET et de Raphael BEAL qui suivent les cours de piscine pour avoir au moins 1 cycle entier ?"

Le cycle piscine est déjà organisé et ce sont les deux classes de Joyeux qui iront encore cette année.

Les élèves ayant vu leurs cycles piscine impactés par le COVID auront la possibilité de se perfectionner en 6ème. On ne peut malheureusement pas rattraper les années COVID...

Question N°2 :

- *"Qu'est devenue la possibilité de souscrire un abonnement à l'école des loisirs ?"*

Nous n'avons pas légalement le droit de faire passer des abonnements pour un éditeur. Suite à cette question, les coordonnées de l'école des loisirs ont été transmises au sou des écoles pour une éventuelle gestion par l'association. C'est le même problème avec les programmes du cinéma l'horloge de Meximieux.

Question N°4 :

- "Pour l'école de Saint Eloi:

** Est-il possible/prévu d'équiper les vestiaires des 2 classes de l'école d'un support pour s'asseoir (banc ou tabouret)? En effet, il serait ainsi plus facile pour les enfants d'enlever et de mettre leurs chaussures. De plus, un casier avec leurs affaires de rechange pourrait être placé dessous afin d'y accéder facilement.*

Choix de ne pas installer de banc par manque de place dans le couloir. Les affaires de rechange sont aux porte-manteau facilement accessibles pour nous.

** Est-il possible/prévu de faire des moments de décroisement pour aborder des thèmes communs aux 2 classes? Ce serait l'occasion de réunir les enfants pour faire ensemble de la musique, de l'anglais, du graphisme, etc.*

Le décroisement ne rentre pas dans notre organisation pédagogique d'école.

** Est-il possible/prévu d'impliquer les parents dans la vie de l'école en participant à des ateliers dans le cadre des projets de classe? Les parents volontaires pourraient venir faire de la lecture ou d'autres activités sur le thème de l'amitié choisi par le RPI cette année.*

Les enseignants font appel à des parents lorsque le besoin s'en ressent ou que l'activité le nécessite.

Pour l'école de Faramans:

** Est-il possible/prévu d'impliquer les parents dans la vie de l'école en participant à des ateliers dans le cadre des projets de classe? Les parents volontaires pourraient venir faire de la lecture ou d'autres activités sur le thème de l'amitié choisi par le RPI cette année."*

Comme chaque année, les enseignants font appel à des parents lorsque le besoin s'en ressent ou que l'activité le nécessite.

Question N°5 :

- Certains parents nous interpellent sur le projet évoqué, qui concerne le séjour au ski de la classe de CE2 / CM1. Ils nous font part du regret que leur enfant se retrouve lésé du bénéfice d'un tel séjour ou encore de la crainte que leur enfant ne puisse en profiter par la suite en raison, entre autres, de la répartition des doubles niveaux. Cela laisse émerger un sentiment d'injustice. La transmission d'information d'un tel élément a pour but de vous informer de ce qu'il en est. Notre démarche étant de respecter votre liberté pédagogique en tant qu'enseignant, nous vous laissons juge d'évoquer ou non cette question lors du conseil d'école. Elle permet simplement d'ouvrir une discussion le cas échéant et si cela s'avérait nécessaire.

Il n'y aura pas de sortie de ski cette année.

Les sorties s'inscrivent dans des séquences pédagogiques propres à chaque enseignant.

Séance levée à 19h30

Date du prochain conseil d'école : lundi 27 février à Faramans et mardi 27 juin à Joyeux